

[Français]

L'ÉCONOMIE**L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT ENVERS LES CAISSES
D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC**

M. Pierre Gimaïel (Lac-Saint-Jean): Je vais essayer d'être un peu plus bref dans ma question que mes honorables collègues de l'opposition l'ont été, madame le Président. Je m'adresse au ministre d'État (Finances). Ce dernier est sans doute au courant de la situation qui existe présentement au sein des caisses d'entraide économique du Québec. Vu leur grande importance et le fait que ces caisses d'entraide ont représenté pour des régions comme la mienne avec le MEER, un des instruments majeurs qui a servi au développement économique de nos régions du Québec au cours des dix dernières années, est-ce que le ministre serait à même de définir l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard de la situation actuelle au sein du mouvement des caisses d'entraide économique du Québec?

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je voudrais d'abord souscrire aux propos du député, qui indique combien les caisses d'entraide sont importantes pour consolider l'économie des régions au Québec. J'aimerais aussi indiquer au député que lorsqu'on connaît la conjoncture actuelle il n'est pas surprenant qu'une institution financière puisse connaître des difficultés. Cependant, je pense que la meilleure protection pour le déposant ou le membre de caisse d'entraide c'est de continuer à accorder sa confiance à cette institution financière. Enfin, en vertu d'une entente qui existe entre la Régie d'assurance-dépôts du Québec et la Société d'assurance-dépôts du Canada, si la Régie d'assurance-dépôts du Québec a besoin de liquidité, une marge de crédit d'environ 100 millions de dollars lui a été consentie par la Société d'assurance-dépôts du Canada, qui est une institution fédérale.

* * *

[Traduction]

LES PÉNITENCIERS**L'ÉMEUTE À L'ÉTABLISSEMENT DE MATSQUI EN
COLOMBIE-BRITANNIQUE**

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Comme il le sait, à l'Institution de Matsqui en Colombie-Britannique, il y a eu une émeute grave qui a commencé hier soir et au cours de laquelle tous les pavillons cellulaires et un certain nombre d'autres bâtiments ont été la proie des flammes, et en fait, il n'en reste plus que les murs. Au moins sept prisonniers ont été blessés, dont l'un gravement. On a fait appel à l'armée, entre autres, pour évacuer le personnel réfugié sur le toit de l'institution.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qui a déclenché cette émeute très grave et quel est la situation actuelle? Peut-il assurer la Chambre de son intention de se rendre à l'Institution Matsqui immédiatement pour prendre la situation en mains?

Des voix: Bravo!

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, quand je suis arrivé à la Chambre à 2 heures aujourd'hui, l'émeute n'avait pas encore pris fin. Par conséquent, je pense qu'il vaudrait mieux ne pas parler de ce qui l'a provoquée ni des mesures qu'on prend maintenant pour la réprimer.

Questions orales

Cependant, je puis dire à la Chambre que le périmètre de sécurité tient toujours et que la collectivité qui entoure cette institution ne court aucun risque. Des militaires sont sur les lieux en compagnie d'agents de la Gendarmerie royale pour renforcer le périmètre de sécurité.

On fera une enquête spéciale. En fait, elle a débuté ce matin, tel que prévu normalement en cas d'incident grave comme celui-là. Quand les désordres auront pris fin, je me ferai un très grand plaisir de répondre aux questions comme celles du député.

● (1500)

LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PARLEMENTAIRE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore une fois au solliciteur général. Comme il le sait, en 1977, un sous-comité spécial avait présenté un rapport unanime recommandant d'apporter certains changements au régime pénitentiaire, pour corriger la situation critique dans laquelle ce dernier se trouvait alors. Étant donné que le gouvernement et le commissaire ont négligé de mettre en œuvre bon nombre de ces recommandations, et comme les services correctionnels frôlent la crise notamment à Laval, à Dorchester et maintenant à Matsqui, que compte faire le ministre pour appliquer les recommandations unanimes formulées dans le rapport du sous-comité spécial, et ainsi éviter que les problèmes des services correctionnels ne s'aggravent au cours de l'été et n'aboutissent à une situation explosive?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je ne crois pas que les difficultés actuelles de nos services correctionnels s'aggraveront au cours de l'été. En fait, je ne crois même pas que l'on puisse parler de crise. Nous avons mis en œuvre la presque totalité des recommandations du comité parlementaire. Jusqu'ici, quatre rapports d'activité ont été présentés au comité dont le député est membre. À l'instar de tous nos collègues, le député a parfaitement eu l'occasion de voir dans quelle mesure le gouvernement a donné suite au rapport du sous-comité spécial. L'on prépare en ce moment un cinquième rapport d'activité. Par ailleurs, on aurait sûrement tort d'affirmer que nos pénitenciers traversent une crise.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE**LA POLITIQUE ACTUELLE**

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, s'il peut revenir à son siège.

Aux dernières élections de février 1980, les libéraux avaient promis aux Canadiens que le prix de l'essence resterait à un bas niveau, et je cite à cet effet l'annonce du ministre des Finances publiée dans un journal de sa circonscription le 23 janvier: Votez libéral et le prix restera au bas niveau! Quatorze mois plus tard, les Canadiens ont à payer 60c. de plus le gallon, dont neuf sur 12 augmentations sont exclusivement des taxes libérales. Voilà un autre «flip-flop» libéral. Ces neuf sous de plus le gallon alourdissent davantage le fardeau fiscal qu'auront à supporter les Canadiens. Je pose donc ma question, madame le Président. Est-ce que le ministre va encore affirmer que sa politique énergétique est la meilleure, et que pour ce faire il doit augmenter sans raison valable le prix de